
Section 01 Identification

| | |
|--|--|
| Identificateur du produit | CTI OdorClear CNS |
| Autres moyens d'identification | Pas disponible |
| Usage du produit et restrictions d'utilisation | Neutralisant d'odeurs d'eaux usées. |
| Identificateur du fournisseur initial | ClearTech Industries Inc 1500 Quebec Avenue Saskatoon, SK. Canada S7K 1V7 Téléphone: 800.387.7503 Fax: 888.281.8109 www.cleartech.ca |
| Préparé par | ClearTech Industries Inc. service technique |
| No de téléphone d'urgence (24 h sur 24) | 306.664.2522 |

Section 02 Identification des dangers

Dangers physiques

Aucun connu dangers physiques

Dangers pour la santé

Toxicité aiguë - voie orale Catégorie 4

Lésions oculaires graves / irritation oculaire Catégorie 1

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de Danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H318 Provoque des lésions oculaires des yeux.

Pictogrammes



Conseils de prudence

Prévention

P264 Se laver mains soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter, des protection du visagedes protection des yeux

Intervention

P301 P312 P330 EN CAS D'INGESTION: Rincer a bouche. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P305 P351 P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:Rincer avec précaution a l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Élimination

P501 Éliminer le contenu / récipient conformément à tous les règlements fédéraux, provinciaux et/ ou locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement.

Danger non calcifiées ailleurs

Pas disponible

Renseignements supplémentaires

Pas disponible

Section 03 Composition / information sur les ingrédients

Composants contribuant aux dangers:

| Dénomination chimique | Nom commun | Numéro CAS | Concentration (w/w%) |
|-----------------------|--------------------|------------|----------------------|
| Nitrate de calcium | Nitrate de calcium | 10124-37-5 | 30-60%* |

*Concentration exacte non-divulguée pour raison de secret commercial.

Section 04 Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Inhalation Obtenir des conseils / soins médicaux en cas de malaise.

Ingestion Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Rincer a bouche.

Contact cutané Rincer délicatement la peau sous un faible jet d'eau tiède / sous la douche pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que le produit soit enlevé. Si une irritation cutanée se manifeste ou en cas de malaise, obtenir des conseils / soins médicaux.

Contact oculaire Enlever la source d'exposition ou transporter la personne à l'air frais. Rincer délicatement les yeux avec un faible jet d'eau tiède pendant quelques minutes, en maintenant les paupières ouvertes. Enlever les lentilles cornéennes, s'il est possible de le faire facilement. Continuer le rinçage pendant 30 minutes. Prendre soin de ne pas faire couler l'eau contaminée dans l'œil non touché ou sur le visage. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Inhalation Peut irriter les voies respiratoires.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

Contact cutané Pas disponible

Contact oculaire Provoque des lésions oculaires des yeux.

Informations complémentaires Pour plus d'informations, voir Section 11 Données toxicologiques

Section 05 Mesures à prendre en cas d'incendie

| | |
|--|---|
| Agents extincteurs appropriés | Utilisez les agents d'extinction appropriés pour le feu environnant. |
| Agents extincteurs inappropriés | Les jets d'eau ne sont pas recommandés pour combattre les incendies impliquant des produits chimiques. |
| Dangers spécifiques du produit | Oxydes de azote peuvent être produits dans le feu. |
| Équipement de protection et précautions spéciales pour les pompiers | Porter un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH et des vêtements de protection chimique. |

Section 06 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

| | |
|--|--|
| Précautions individuelles / équipements de protection / mesures d'urgence | Porter un équipement de protection individuelle approprié. (Voir la Section 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle). Rester au vent, ventiler la zone. |
| Précautions relatives à l'environnement | Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou les égouts. Avertissez gouvernementales, de santé et sécurité au travail et les autorités environnementales. Avertir les exploitants de prises d'eau avoisinantes. |
| Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage | <p>PETITS DÉVERSEMENTS: Arrêter ou réduire la fuite si sécuritaire de le faire.</p> <p>Déversement avec un matériau absorbant qui ne réagit pas avec le produit chimique déversé. Rincer la zone avec de l'eau. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes dangers que le produit déversé.</p> <p>GROS DÉVERSEMENTS: Contacter les services d'urgence et le feu et le fournisseur pour obtenir des conseils.</p> |

Section 07 Manipulation et stockage

| | |
|---|--|
| Précautions à prendre pour une manutention dans des conditions de sécurité | Utilisez l'équipement approprié pour soulever et transporter tous les récipients. Utiliser des pratiques d'hygiène et d'entretien ménager industriels sensibles. Laver soigneusement après manipulation. Évitez toutes les situations que pourraient mener à l'exposition nocive. Inspectez les contenants pour vous assurer qu'ils ne sont ni endommagés ni fuites avant de les manipuler. Si l'étiquette d'origine est endommagée ou manquante, remplacez-la par une étiquette du lieu de travail. Ayez à portée de la main du matériel de secours adapté en cas d'incendies, de déversements et de fuites. Ne jamais remettre le matériel contaminé dans son récipient original. |
| Stockage dans des conditions de sécurité | Conservez dans un endroit frais, sec et bien aéré, et loin des sources de chaleur et matériaux incompatibles. Toujours entreposer dans le récipient d'origine étiqueté. Garder les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas en cours d'utilisation et quand vide. Les contenants vides peuvent contenir des résidus dangereux. Protéger l'étiquette et le garder visible. |
| Incompatibilités | Les Bases, telles que l'hydroxyde de potassium, l'hydroxyde de sodium, l'hydroxyde de calcium (chaux éteinte) l'ammoniac, les carbonates. Agents réducteurs, tels que l'hydrogène, le borohydrure de sodium, le dioxyde de soufre, les thiosulfates, l'hydrazine, les phosphites, le carbone et l'acide oxalique, formique et ascorbique. Matière organique, comme le bois, le papier, l'essence, le diesel, les solvants et certain fluides caloporteurs à base de glycol |

Section 08 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition

Il n'y a pas de limite d'exposition connue pour ce produit.

Contrôles d'ingénierie

| | |
|--|--|
| Prescriptions en matière de ventilation | La ventilation mécanique (dilution ou échappement local), clôture de processus ou de personnel et le contrôle des conditions de traitement doivent être fournis conformément à tous les codes d'incendie et les exigences réglementaires. Donner de l'air de remplacement suffisante pour compenser l'air évacué par les systèmes d'échappement. |
| Autre | Un tuyau d'arrosage et un bassin oculaire, ou une station de douche d'urgence et de douche oculaire devraient être disponibles, testés, et être à proximité du produit manipulé, conformément à la réglementation provinciale. |

Équipement de protection

Les points suivants ne sont que des recommandations. Il est de la responsabilité de l'employeur et de l'utilisateur de faire une évaluation des risques du processus au cours duquel le produit est utilisé et de déterminer les mesures d'ingénierie et les EPI adéquates pour leur processus. Des renseignements supplémentaires réglementaires et de sécurité devraient être obtenus des autorités locales et, si nécessaires, d'un hygiéniste industriel professionnel.

| | |
|---|--|
| Protection des yeux et du visage | Lorsqu'il y a un risque d'exposition des yeux ou du visage, il est recommandé de porter des lunettes de sécurité bien ajustées et un écran facial ou un masque respiratoire complet ou tout autre équipement de protection similaire qui protège le visage et les yeux de la personne qui les porte. Les lentilles de contact ne doivent pas être portées; ils peuvent contribuer à de graves lésions oculaires. |
| Protection des mains et du corps | Lors de la manipulation de ce produit, il est recommandé d'éviter le contact avec la peau. |
| Protection respiratoire | En cas de ventilation insuffisante, porter des équipements respiratoires appropriés. |
| Dangers thermiques | Pas disponible |

Section 09 Propriétés physiques et chimiques

Apparence

| | |
|-----------------------|------------------|
| État physique | Liquide |
| Couleur | Claire, incolore |
| Odeur | Aucune odeur |
| Seuil olfactif | Pas disponible |

Propriétés

| | |
|---|----------------|
| pH | Pas disponible |
| Point de fusion / point de congélation | <-10 °C |
| Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition | >110 °C |
| Point d'éclair | Pas disponible |
| Taux d'évaporation | Pas disponible |
| Inflammabilité | Pas applicable |
| Limite supérieure d'inflammabilité | Pas disponible |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Pas disponible |
| Tension de vapeur | Pas disponible |
| Densité de vapeur | Pas disponible |

| | |
|--------------------------------------|-----------------------------------|
| Densité relative | Pas applicable |
| Solubilité | Soluble dans l'eau |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | Pas disponible |
| Température d'auto-inflammation | Pas disponible |
| Température de décomposition | 132 °C |
| Viscosité | Pas disponible |
| Densité | 1.44-1.48 @ 20 °C |
| Caractéristiques des particules | Pas applicable |
| Formule | Ca(NO ₃) ₂ |
| Masse moléculaire | 236.15 g/mol |

Section 10 Stabilité et réactivité

| | |
|-------------------------------------|--|
| Réactivité | Ce produit est un oxydant et réagira avec les agents réducteurs et les composés organiques, tels que le papier ou le bois. |
| Stabilité | Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation. |
| Risques de réactions dangereuses | La polymérisation dangereuse n'est pas anticipée. |
| Conditions à éviter | Éviter le contact avec les matières incompatibles. |
| Matériaux incompatibles | Les Bases, telles que l'hydroxyde de potassium, l'hydroxyde de sodium, l'hydroxyde de calcium (chaux éteinte) l'ammoniac, les carbonates. Agents réducteurs, tels que l'hydrogène, le borohydrure de sodium, le dioxyde de soufre, les thiosulfates, l'hydrazine, les phosphites, le carbone et l'acide oxalique, formique et ascorbique. Matière organique, comme le bois, le papier, l'essence, le diesel, les solvants et certain fluides caloporteurs à base de glycol |
| Produits de décomposition dangereux | La décomposition thermique peut produire des oxydes azote. |

Section 11 Données toxicologiques

Toxicité aiguë (Valeurs DL50 / CL50)

| Composant | Voies d'exposition | Espèces | Valeur | Exposition |
|--------------------|--------------------|---------|--------------------|------------|
| Nitrate de calcium | Orale | Rat | 300-2,000 mg/kg bw | |

Résumé des effets toxicologiques sur la santé

| | |
|--|--|
| Caractéristiques chimiques | Pas d'effets connus |
| Corrosion cutanée / irritation cutanée | Pas disponible |
| Ingestion | Nocif en cas d'ingestion. |
| Inhalation | Peut irriter les voies respiratoires. |
| Contact oculaire | Provoque des lésions oculaires des yeux. |

| | |
|--|--|
| Sensibilisation | Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets connus de sensibilisation. |
| Mutagénicité | Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets mutagènes connus. |
| Cancérogénicité | Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets cancérogénicité connus. |
| Toxicité pour la reproduction | Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets toxiques connus pour la reproduction. |
| Toxicité pour certains organes cibles | Ce produit et ses composants aux concentrations indiquées n'ont pas d'effets connus sur des organes cibles. |
| Danger par aspiration | Pas disponible |
| Produits synergiques | Pas disponible |

Section 12 Données écologiques

Écotoxicité

| Composant | Type | Espèces | Valeur | Exposition |
|--------------------|------|------------------------|-----------|------------|
| nitrate de calcium | CL50 | Poisson | >100 mg/L | 96 heures |
| | CE50 | Invertébrés aquatiques | >100 mg/L | 48 heures |
| | CE50 | Algues | >100 mg/L | 72 heures |

| | |
|-----------------------------|--|
| Biodégradabilité | La liste intérieure des substances classifie nitrate de calcium comme persistant. |
| Bioaccumulation | La liste intérieure des substances classifie nitrate de calcium comme non-bioaccumulatif. |
| Mobilité | Ce produit est soluble dans l'eau , et ne devrait pas être absorbé par le sol et peut contaminer les eaux souterraines |
| Autres effets nocifs | Pas disponible |

Section 13 Données sur l'élimination

| | |
|---|---|
| Déchets provenant de résidus / produits non utilisés | Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et locaux, y compris la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. |
| Emballages contaminés | Ne pas enlever l'étiquette, respecter les avertissements indiqués sur l'étiquette même après que le récipient soit vide. Les récipients vides devraient être recyclés ou éliminé dans une installation approuvée d'élimination des déchets. |

Section 14 Informations relatives au transport

| | |
|--|--|
| Numéro ONU | (UN1454), ne s'applique pas voir disposition spéciale 31 de la réglementation sur le transport des marchandises dangereuses. |
| Désignation officielle de transport et description de l'ONU | Pas disponible |
| Classe(s) de danger relative(s) au transport | Pas disponible |
| Groupe d'emballage | Pas disponible |
| Indice de quantité limitée | Pas disponible |

| | |
|---------------------------------------|---|
| Dangers environnementaux | Pas considéré comme un polluant marin en vertu des règlements du TMD canadienne de l'annexe 3. |
| Précautions spéciales | 31 Le présent règlement, sauf la partie 1 (Entrée en vigueur, abrogation, interprétation, dispositions générales et cas spéciaux) et la partie 2 (Classification), ne s'applique pas aux marchandises dangereuses transportées sous cette appellation réglementaire si elles contiennent au plus 10 % de nitrate d'ammonium et au moins 12 % d'eau. |
| Transport en vrac | Indice PIU: pas disponible MARPOL 73/78 et Recueil IBC: Ce produit n'est pas inscrit au Chapitre 17 du Recueil IBC. |
| Renseignements supplémentaires | Pendant le transport, attacher les contenants (remplis ou vides) au moyen d'ancrages adaptés. S'assurer que tous les bouchons, les soupapes et autres fermetures sont en position fermée. |

TMD CLASSEMENT DE PRODUIT: Ce produit a été classé à la date de préparation mentionnée à l'article 16 de cette données de sécurité, pour le transport conformément aux prescriptions de la partie 2 sur le transport des marchandises dangereuses. Si les données d'essai applicables, les essais et / ou publiés concernant la classification de ce produit sont énumérés dans les références à l'article 16 de cette fiche de données de sécurité.

Section 15 Informations sur la réglementation

REMARQUE : LE PRODUIT FIGURANT SUR CETTE FICHE A ÉTÉ CLASSÉ SELON LES CRITÈRES DE RISQUE STIPULÉS DANS LE RÈGLEMENT SUR LES PRODUITS DANGEREUX. LA PRÉSENTE FICHE CONTIENT TOUS LES RENSEIGNEMENTS REQUIS PAR CE RÈGLEMENT.

Tous les composants de ce produit sont classifiés sur la liste intérieure des substances.

Section 16 Autres informations

Date de la dernière révision: mars 01, 2022

Remarque : Il incombe à l'utilisateur d'établir un lieu de travail sûr. Les renseignements sur la santé et la sécurité énoncés dans le présent document ne sont fournis à l'utilisateur qu'à titre indicatif. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Les renseignements contenus dans le présent document sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exacts. Toutefois, étant donné que les conditions de manipulation et d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne donnons aucune garantie de résultat et nous n'assumons aucune responsabilité pour tout dommage résultant de l'utilisation de ce produit. Il incombe à l'utilisateur de se conformer à toutes les lois et à tous les règlements applicables.

À l'attention du réceptionnaire des produits chimiques et du coordinateur des fiches de données de sécurité

Dans le cadre de notre engagement envers l'initiative Distribution responsable® de DRC, ClearTech Industries Inc. et ses sociétés affiliées exigent, comme condition de vente, que vous transmettiez la fiche de données de sécurité ci-jointe à tous les employés concernés, tous les clients et tous les utilisateurs finaux. Sur demande, ClearTech vous enverra des renseignements supplémentaires concernant la manipulation du produit, ainsi que tout renseignement relatif à la santé et à la sécurité.

Pour toute question ou préoccupation, prière de communiquer avec notre service à la clientèle ou avec notre service technique.

Références:

- 1) CHEMINFO
- 2) TOXNET
- 3) eChemPortal
- 4) ECHA
- 5) Transportation des Marchandises Dangereuses Canada
- 6) HSDB
- 7) PAN